

Le Prix partenariat – Michel Landry

Michel Landry, Ph. D., a codirigé le RISQ pendant plus de 20 ans. Ses travaux ont donné lieu au développement de nombreux instruments d'évaluation et de dépistage et d'outils d'intervention pour les adultes et les jeunes aux prises avec une consommation problématique d'alcool ou de drogue. Il est d'ailleurs coauteur du programme de boire contrôlé Alcochoix+. Plusieurs des instruments qu'il a développés sont maintenant largement utilisés au Québec et ailleurs dans le monde. Il est l'auteur d'un grand nombre de publications sur la toxicomanie et il a fondé puis assumé la direction de la revue Drogues, santé et société pendant plus d'une décennie. En 2007, il a copiloté la demande qui a permis au Centre de réadaptation en dépendance de Montréal de devenir Institut universitaire sur les dépendances. Au cours de sa carrière, ses recherches et ses diverses activités ont toujours été menées dans un souci constant d'intégrer les milieux cliniques à sa démarche, dans un esprit de partenariat et de coconstruction des savoirs. Notons également qu'en 2011, l'Association des centres de réadaptation en dépendance du Québec lui décernait le Prix hommage pour souligner son apport significatif au développement des services de réadaptation en toxicomanie au Québec. Par la création de ce prix, le RISQ et l'AIDQ souhaitent reconnaître tous les efforts de Michel Landry qui a su démontrer la nécessité des partenariats de recherche avec les milieux de pratique.

DESCRIPTION

Le *Prix partenariat – Michel Landry* souligne la contribution exemplaire d'un partenariat recherche-intervention à la mobilisation des connaissances, à l'élaboration de nouvelles approches ou à la bonification des interventions dans le champ de la toxicomanie. Ce partenariat doit avoir impliqué un chercheur ou un groupe de chercheurs réguliers du RISQ, un étudiant membre du RISQ ou un milieu d'intervention. Remis aux deux ans par le RISQ et l'AIDQ, le Prix vise à stimuler et à encourager la poursuite d'activités partenariales dans le futur. Autant les chercheurs, les cliniciens, les établissements que les étudiants peuvent appliquer à ce concours. En plus de la mention ou du certificat de reconnaissance délivré à l'ensemble de l'équipe, **un montant de 1 000\$ sera remis au chercheur régulier ou à l'étudiant responsable de l'activité** pour souligner l'excellence du partenariat et surtout, encourager le groupe à diffuser les connaissances générées par le projet. **Un second montant de 1 000\$ sera attribué au milieu clinique** afin que le ou les intervenants y œuvrant accèdent à de la formation ou à du matériel didactique dans le champ des dépendances.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- ☛ Être un membre régulier du RISQ, un partenaire, un étudiant dirigé par un membre régulier du RISQ;
- ☛ Au cours des 12 derniers mois, avoir réalisé un projet de partenariat s'inscrivant dans la programmation scientifique du RISQ et impliquant au moins un milieu clinique et un membre régulier du RISQ ou un étudiant du RISQ;
- ☛ Pouvoir démontrer l'impact du partenariat auprès des milieux scientifiques et cliniques;
- ☛ S'engager à nommer le soutien offert par le RISQ et l'AIDQ.

LA PERSONNE DEVRA FOURNIR :

- ☞ Le formulaire ci-joint dûment rempli;
- ☞ Tout autre document pertinent à l'évaluation de la demande.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ☞ Importance et qualité du partenariat;
- ☞ Engagement de part et d'autre, partage des savoirs;
- ☞ Contribution du partenariat à l'avancement ou à la mobilisation des connaissances (ex. rapport de recherche, bonification des pratiques cliniques);
- ☞ Engagement de l'équipe partenariale à promouvoir l'impact et les résultats de la démarche;
- ☞ Engagement d'intervenants et d'étudiants à la démarche;
- ☞ Implication de plus d'un membre régulier du RISQ (*un atout*).

DATE LIMITE

- ☞ La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au **31 mars 2018**.

SOUMISSION D'UNE DEMANDE

Les demandes doivent être acheminées par courriel ou par la poste à l'adresse suivante :

UQTR – Centre universitaire de Québec
A/S Coordination du RISQ
850, avenue de Vimy, C.P. 32
Québec (Québec) G1S 0B7

Téléphone : 418 659-2170 poste 2814

Télécopieur : 418 659-6674

Courriel : risqtoxico@uqtr.ca

Formulaire de demande : Prix partenariat – Michel Landry

Responsable de l'activité	
Autres personnes impliquées dans l'activités et appartenance	
Axe de la programmation du RISQ dans lequel s'inscrit le projet	
Titre de l'activité de partenariat	
<p>Résumé de l'activité de partenariat réalisée (objectifs, méthode, participants, impacts et rayonnement)* <i>(max 500 mots; joindre tout document pertinent à l'évaluation)</i></p> <p>* Joindre le projet en annexe.</p>	
<p>Explication de l'activité de mobilisation des connaissances à venir <i>(max 200 mots)</i></p>	
Période au cours de laquelle s'est réalisée l'activité	

PROGRAMMATION DE RECHERCHE DU RISQ

AXE 1 – MIEUX COMPRENDRE LES DÉTERMINANTS DES TRAJECTOIRES DE DÉVELOPPEMENT ET DE RÉTABLISSEMENT DE SURCONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

La notion de trajectoire vise à poser un regard dynamique sur les difficultés éprouvées par les personnes utilisant des substances psychoactives (SPA). En effet, les comportements d'usage varient en intensité, selon divers éléments fluctuant dans le temps tels que les contextes, les périodes de vie, les variations de sévérité de problèmes concomitants, les changements sur le plan du réseau relationnel, etc. Les trajectoires d'usage sont donc complexes et diversifiées, puisqu'elles portent sur l'ensemble du spectre d'usage, allant d'une utilisation circonstancielle par l'adolescent à un parcours d'usage chronique et sévère chez les utilisateurs au long court. S'appuyant notamment sur des études longitudinales prospectives, les travaux menés dans cet axe permettent de mieux cerner les déterminants de l'aggravation ou de rétablissements de certaines populations aux prises avec un trouble de dépendance/santé mentale. Le recours aux grandes banques de données administratives permet aussi de documenter les trajectoires ayant un trouble lié à l'utilisation de substances.

AXE 2 – DÉVELOPPER / ADAPTER DES STRATÉGIES DE PRÉVENTION ET DE TRAITEMENT, EN ÉVALUER LA QUALITÉ D'IMPLANTATION ET L'EFFICACITÉ, DANS UN ESPRIT DE COCONSTRUCTION DES SAVOIRS

Cet axe englobe tous les travaux de l'équipe centrés autour d'une vaste gamme d'interventions. Ces interventions vont des programmes ciblant les personnes ayant un usage à risque (ex. le programme de boire contrôlé Alcochoix+), les jeunes consommateurs (ex. l'intervention Vire au vert), les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (ex. MonBUZZ) jusqu'aux programmes de prévention de l'infection au VIH chez les utilisateurs de drogues par injection ou les programmes de réadaptation/traitement des personnes alcooliques/toxicomanes. Par ailleurs, l'équipe évalue ou adapte les pratiques actuelles, mais développe aussi de nouvelles interventions. D'autres travaux portent également sur les mécanismes sous-tendant l'efficacité des stratégies de prévention ciblée et d'interventions. Enfin, les travaux à propos des instruments de mesure font partie intégrante de cet axe, que ce soit les études de développement de nouveaux tests ou d'adaptation d'outils déjà existants.

AXE 3 – COMPRENDRE, ÉVALUER ET CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DES MODÈLES D'ORGANISATION ET DE PLANIFICATION DES SERVICES D'AIDE

Cet axe invite à poser un regard macroscopique sur les services pour identifier les ingrédients permettant au réseau de la santé et des services sociaux ainsi qu'aux services publics de fonctionner comme un tout intégré, cohérent et fluide, au service de la population ayant des difficultés avec les SPA. L'axe 3 tente aussi de documenter quantitativement les besoins de la population en services et calculer l'écart entre l'offre et les besoins populationnels, offrant ainsi des cibles d'action aux décideurs. Il regroupe d'ailleurs plusieurs études portant sur l'organisation des services. Mentionnons, entre autres, l'étude sur l'impact des stratégies d'intégration des services permettant de répondre avec efficacité aux personnes ayant des besoins multiples (ex. toxicomanie, itinérance, santé mentale), les travaux portant sur les meilleurs modèles d'organisation des guichets centralisés d'accueil des toxicomanes ou encore, les travaux sur les principes du *No wrong door*. Les travaux menés en lien avec cet axe traitent également de l'estimation des besoins populationnels selon l'angle des services et selon des degrés variés de gravité des usages, procurant ainsi aux décideurs des modèles de planification des services.

LISTE DES MEMBRES RÉGULIERS DU RISQ

Jacques Bergeron, Université de Montréal (psychologie)

Karine Bertrand, Université de Sherbrooke (programmes d'études et de recherche en toxicomanie)

Nadine Blanchette-Martin, Service de recherche en dépendance du CIUSSS de la Capitale-Nationale et du CISSS de Chaudière-Appalaches

Serge Brochu, Institut universitaire sur les dépendances et Université de Montréal (criminologie)

Natacha Brunelle, Université du Québec à Trois-Rivières (psychoéducation)

Jean-Sébastien Fallu, Université de Montréal (psychoéducation)

Marie-Josée Fleury, Institut universitaire en santé mentale Douglas et Université McGill (psychiatrie)

Jorge Flores-Aranda, Institut universitaire sur les dépendances et Université de Sherbrooke (programmes d'études et de recherche en toxicomanie)

Mathieu Goyette, Université de Sherbrooke (programmes d'études et de recherche en toxicomanie)

Nadia L'Espérance, CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Myriam Laventure, Université de Sherbrooke (psychoéducation)

Jean-Marc Ménard, directeur clinique du RISQ et CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Louise Nadeau, Université de Montréal (psychologie)

Michel Perreault, Institut universitaire en santé mentale Douglas et Université McGill (psychiatrie)

Chantal Plourde, Université du Québec à Trois-Rivières (psychoéducation)

Élise Roy, Université de Sherbrooke (programmes d'études et de recherche en toxicomanie)

Joël Tremblay, directeur scientifique, Université du Québec à Trois-Rivières (psychoéducation)